
ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Mise à jour du groupe de travail du GAC
Mardi 26 octobre 2021 – 10h30 à 12h00 PDT

GULTEN TEPE :

La réunion va commencer. Merci de lancer l'enregistrement.

Bienvenue à la séance de rapport des groupes de travail du GAC de l'ICANN72 le 23 octobre à 17 h 30 UTC.

Pour des contraintes de temps, nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui, mais la feuille de présence des membres du GAC sera disponible en annexe du communiqué du GAC et dans les procès verbaux des séances.

Je souhaite rappeler aux membres du GAC de bien vouloir indiquer leur présence en mettant à jour leur nom complet et l'organisation qu'ils représentent. Si vous souhaitez poser des questions ou faire des commentaires, veuillez les taper dans le chat en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot « Question » ou « Commentaire » pour que tous les participants puissent les voir.

Le service d'interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les six langues de l'ONU plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation situé dans la barre d'outils de Zoom.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Votre micro sera désactivé pendant toute la durée de la séance, à moins que vous soyez dans la file d'attente pour intervenir. Si vous souhaitez parler, levez la main dans la salle Zoom. Quand vous prendrez la parole, dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos. N'oubliez pas de mettre en muet tous vos dispositifs.

Finalement, cette séance comme toutes les autres activités de l'ICANN est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. Pour référence, vous trouverez le lien vers cette politique sur le chat.

Maintenant, je cède la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Gulden.

Soyez encore les bienvenus. Nous allons utiliser les 90 minutes qui viennent pour écouter les mises à jour de trois groupes de travail du GAC. Il y a 30 minutes allouées au groupe de travail chargé des principes opérationnels du GAC, 45 minutes pour le groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international et 15 minutes pour le groupe chargé des régions faiblement desservies.

Je voudrais passer la parole au président du groupe de travail sur l'évolution des principes opérationnels du GAC et représentant de la Chine pour qu'il commence la présentation.

Merci.

CHINE :

Merci Manal. Nous allons commencer notre séance en ce moment.

Chers collègues, bonjour à tous, soyez les bienvenus à cette séance où nous parlerons de la mise à jour du groupe de travail sur l'évolution des principes opérationnels du GAC. Je m'appelle Guo Feng, j'appartiens au gouvernement de la Chine et je préside ce groupe de travail. Je souhaite la bienvenue à tous les membres du groupe de travail et aux collègues du GAC dans cette salle de réunion virtuelle.

Pour ce qui est des questions que nous allons aborder aujourd'hui, vous pouvez voir cela sur l'écran. D'abord, quelques mots d'ouverture – c'est justement ce que l'on fait en ce moment-même. Deuxièmement, la mise à jour des activités récentes de notre groupe de travail. Le troisième point correspond aux informations sur une analyse de la mise à jour des principes opérationnels du GAC et le plan de travail. Le quatrième point, ce sont les commentaires et une discussion. Et cinquièmement, sujets divers.

Je voudrais maintenant faire une pause pour voir si des membres du GAC veulent faire des commentaires sur ce que nous venons de proposer. Sinon, je crois que nous pouvons avancer et passer au sujet numéro 2.

Récemment, notre groupe de travail a repris ses activités dans un effort pour établir des priorités et réviser tous les principes opérationnels du GAC et de cette manière nous préparer pour cette

séance. En préparation de l'ICANN72, notre groupe de travail a mis à jour une analyse du document des principes opérationnels du GAC qui vise à identifier quels sont les principes qui doivent faire l'objet de modifications mineures, qui doivent faire l'objet d'aucune modification ou qui doivent faire l'objet de modifications substantielles et de discussion au sein du groupe de travail.

Avec l'aide du personnel de soutien du GAC, nous avons préparé une analyse mise à jour des principes opérationnels et ceci a été distribué parmi les membres du groupe de travail. Nous avons demandé aux membres du groupe de nous donner leur avis par rapport à ce travail. Par la suite, on a distribué parmi les membres du GAC un document avec des contributions des membres du groupe de travail, ce que nous proposons de discuter ici à l'ICANN72.

Pour 2021-2022, nous avons un plan de travail et le groupe de travail a partagé ce plan avec le GAC. Par la suite, on va partager davantage de détails où l'on inclut les prochaines démarches de notre processus. Je veux profiter de l'occasion pour remercier le personnel de soutien du GAC, notamment Benedetta et Rob, d'avoir travaillé sur les détails dans la rédaction du présent document et le communiqué aux membres du groupe de travail. Je remercie les États-Unis, la Suisse et le Canada de leurs contributions pour la révision du document.

Voici ce que je peux vous dire par rapport aux activités récentes de notre groupe. Pour des contraintes de temps, je voudrais passer au point suivant, qui correspond à l'information sur une analyse mise à jour des principes opérationnels du GAC et du plan de travail. Je

voudrais demander à Benedetta de prendre la parole pour partager des informations sur ces documents. Benedetta, allez-y s'il vous plaît.

BENEDETTA ROSSI :

Merci beaucoup. Je suis Benedetta Rossi du personnel de soutien au GAC.

Suite aux délibérations du groupe de travail sur la révision des principes opérationnels du GAC, on a demandé au personnel de soutien du GAC d'offrir à ce groupe de travail un rapport préliminaire détaillant quels sont les articles et les principes qui pourraient demander des mises à jour administratives pour résoudre des problèmes de format ou pour s'assurer que ces principes soient reflétés et aussi quels sont les articles et les principes qui pourraient exiger une modification plus poussée et qui devraient être soumis à la reconsidération du groupe de travail et quels seraient ceux qui n'auraient pas à être modifiés.

On a fait une analyse mise à jour, on a fait un rapport qui a été distribué aux membres du GAC il y a quelques semaines et maintenant, on a un document mis à jour pour cette séance. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Les membres du groupe de travail qui s'occupent des principes opérationnels du GAC ont proposé des modifications par écrit sur les principes opérationnels du GAC. Il n'y a pas eu de délibération, mais nous espérons bien que ceci sera repris dès la fin de l'ICANN72. D'après la révision préliminaire et les réponses reçues, on a identifiés

certaines domaines des principes opérationnels du GAC qui ont besoin d'être modifiés. On fait référence aux vieux statuts constitutifs de l'ICANN, on suggère donc de mettre cela en ligne avec les nouveaux statuts. Voici l'une des premières démarches pour l'établissement des priorités du groupe de travail.

Le personnel de soutien a travaillé en collaboration avec la présidence. Il y a eu des changements mineurs identifiés par le groupe et le personnel de soutien, des références aux réunions en personne, les réunions en ligne, le besoin de mettre en ligne certains principes avec des pratiques qui ne sont pas nécessairement celles que l'on utilise à l'heure actuelle au GAC, par exemple les élections des vice-présidents et le remplacement des vice-présidents et la modification des numéros des principes opérationnels du GAC. Il manque les numéros et il faut donc modifier le document. Et il faut savoir aussi qu'il faut une plus grande diffusion au sein du groupe de travail. Ce sont les questions relatives aux membres et aux observateurs du GAC où il est nécessaire de faire référence à une absence possible ou sinon lorsque la présidence ne pourra plus continuer avec ses fonctions, les élections pour la présidence du GAC et le quorum. Ce n'est pas une liste exhaustive, mais nous considérons que tout cela peut être analysé de manière préliminaire. Diapositive suivante s'il vous plaît.

On a reçu également des contributions des membres du groupe de travail qui nous indiquent qu'il y a certains principes opérationnels du GAC qui doivent être révisés. Il y en a qui pensent qu'il est nécessaire de faire une division de ces principes pour que ce soit plus facile à aborder. Certains membres du GAC et du groupe de travail pourraient

discuter de quelques questions, par exemple s'il y a un élément, procédure ou sujet qui manque dans les principes opérationnels du GAC. Ces points n'ont pas encore été discutés au sein du groupe de travail. Nous avons pris note du besoin que ces principes opérationnels soient généraux. Il ne faut pas incorporer trop de détails.

Il y a une autre question ouverte qui a trait au format des principes opérationnels. Ceci pourrait être débattu pour voir si les membres du GAC pensent que cela devrait être changé ou modifié pour devenir plus clair ou peut-être simplifier le numérotage. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Ici, vous voyez une version préliminaire du plan de travail du groupe de travail qui couvre les années 2021 et 2022. Ceci est basé sur l'analyse des principes opérationnels du GAC et cela nous donne une bonne occasion pour jeter les bases de ce plan de travail. Tout cela sera présenté pour approbation par les autorités du GAC et il y a certaines démarches qui ont déjà été faites, la révision de la liste mise à jour du document des principes opérationnels et aussi les contributions face à la réunion ICANN72.

Par la suite, on se concentrera sur les détails des principes opérationnels et avoir une mise à jour périodique à l'ICANN73 et l'ICANN74, aussi des discussions sur toutes ces questions. Ici, on tiendra compte des recommandations de la piste de travail 2 sur la responsabilité du point de vue de l'établissement des priorités.

Maintenant, je vais passer la parole encore une fois à Guo Feng pour qu'il modère la séance de discussion et des questions.

CHINE :

Merci.

On est là pour vous demander des commentaires, des opinions, des contributions. Je vois que Kavouss a levé la main et les États-Unis aussi. Allez-y Kavouss s'il vous plaît.

IRAN :

Vous m'entendez ? Je suis un être humain et j'ai besoin de toucher ma souris, de mettre la flèche dans le symbole du micro. Soyez patients s'il vous plaît, je vous en prie. Je vous demande un petit peu de patience.

J'ai fait quelques commentaires. Je n'ai pas vu ce document. Il faut que je dise quelque chose à propos des candidats à la vice-présidence comme je l'ai dit hier. Est-ce que nous avons un critère établissant que les candidats doivent avoir une certaine expérience au sein du GAC pour pouvoir se porter candidats ou pour pouvoir être recommandés par d'autres membres ? Donc première chose à décider : y a-t-il des critères ? Si c'est le cas, je suggère d'analyser ces critères et d'y apporter quelques modifications.

J'ai mentionné hier aussi quelque chose à propos des élections. Faut-il que nous fassions des élections tous les ans ou nous pouvons les faire

tous les deux ans ? C'est-à-dire pouvoir avoir un certain niveau de continuité.

Et mon troisième commentaire sera présenté plus tard car j'en ai déjà présenté deux. La présidente du GAC a dit qu'elle allait en tenir compte, donc je vous demande à vous tous ou à quelqu'un d'autre de bien vouloir nous faire savoir si nous disposons d'un critère ou d'un principe répondant à ces deux questions que je viens de soulever.

Merci beaucoup.

CHINE :

Merci Kavouss, merci d'avoir soulevé ces deux questions, d'une part les critères pour la présentation de candidats à la vice-présidente et l'autre question concernant les élections.

Je cède la parole maintenant à la représentante des États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Merci cher collègue de la Chine. Nous vous remercions des efforts qui ont été menés à bien et des préparatifs pour cette réunion concernant les principes opérationnels.

Benedetta a dit qu'il faut qu'il y ait un débat entre les membres du groupe de travail concernant les thèmes les plus importants. Je crois que cet exercice d'analyse préliminaire effectuée avant cette réunion prouve que le groupe de travail doit continuer à débattre de ces thèmes avant d'avoir fini le plan de travail. Nous apprécions qu'avant cette réunion le personnel de soutien du GAC ait fait une révision de

chaque principe opérationnel. Cependant, il semblerait que l'on ait laissé de côté une discussion plus fondamentale sur les méthodes, les processus et les principes opérationnels centraux ainsi qu'une évaluation pour déterminer si ces méthodes de travail donnent de bons résultats, fonctionnent de manière appropriée, si le GAC a des difficultés par rapport à ces méthodes de travail – j'en donnerai un exemple.

Les principes opérationnels ne peuvent pas interférer par rapport aux nouvelles méthodes de travail du GAC. Mais ces derniers mois, nous avons dû travailler dans un environnement virtuel pour la rédaction de notre communiqué et je crois qu'il faut que le groupe de travail mène à bien cette discussion et qu'il puisse ensuite établir les détails de l'approche à adopter.

CHINE :

Merci.

Je crois que nous avons besoin d'un débat plus détaillé sur les questions de fond qui se rapportent aux principes opérationnels. Il me semble qu'après cette réunion du GAC, nous pourrions peut-être organiser un appel du groupe de travail pour que ses membres puissent s'entretenir sur ce sujet. Donc j'espère bien que vous participerez de manière active ainsi que d'autres membres.

Je vois que Finn du Danemark demande la parole. Ensuite, il y a la Manal.

DANEMARK :

Merci beaucoup Guo Feng du travail que vous avez fait. Merci beaucoup Benedetta et Rob aussi de ce que vous avez fait.

Je fais partie du groupe depuis le début. Je regrette de ne pas avoir pu faire des commentaires sur les différents sujets que vous avez abordés dans le document présenté tout à l'heure. Il s'agit de principes qui ont bien joué leur rôle et en fait, ils l'ont fait même pendant la crise de la COVID. Bien qu'ils aient pu être améliorés depuis le début, ils nous ont permis de fonctionner et ils ont donné aux membres du GAC l'occasion de pouvoir continuer à jouer leur rôle. Il faut donc analyser et discuter des différents principes pour voir si le besoin de les modifier est réel et de parvenir à un point commun sur leur modification et le processus de rédaction de ces principes.

Je suis d'accord avec les États-Unis sur le fait que nous devrions avoir des réunions du groupe de travail pour pouvoir discuter de chaque principe l'un après l'autre pour voir s'il faut les modifier et s'il le faut, essayer de nous mettre d'accord sur le sens de ces modifications pour que le processus soit actif ainsi que les délibérations. Au bout d'un certain nombre de discussions, nous pourrions donc établir un plan de travail, ce qui à mon avis est très ambitieux parce que nous devons voir d'abord ce que nous avons pu obtenir au bout de ces dernières années. Je penche plutôt pour l'option d'avoir un processus où nous discutons, tous les membres du groupe de travail, pour voir quel serait l'objectif et pour voir ce qui serait approprié de faire.

Merci.

ce que vous avez signalé, tous les membres du groupe de travail doivent peut-être réfléchir à ce que seront les délibérations futures.

Je cède la parole à Luisa Paez du Canada.

CANADA :

Bonjour à tous. Je voulais commencer par remercier notre collègue de la Chine en tant que président du groupe de travail ainsi que le groupe de travail de soutien, Benedetta, Rob et les membres du GAC, tout le travail qui a été fait et les membres du GAC qui ont fait des contributions jusqu'à aujourd'hui. C'est un groupe de travail qui est très important pour nous tous. Et je voudrais me faire l'écho de quelques commentaires qui ont été exprimés, surtout celui des États-Unis.

Oui, bien sûr, nous voulons encourager les membres du GAC de ce groupe de travail à continuer leur travail et nous voulons bien sûr répondre à toutes les discussions qui seront menées à bien parce qu'il est important de bien savoir que nous ne nous hâtons pas, que nous prenons le temps pour analyser chacun des principes. Et de la même manière, nous croyons que le plan de travail qui a été développé et présenté aujourd'hui avec tous les détails. Je pense que c'est un plan qui est un peu ambitieux. Il me semble que nous devons prendre le temps pour analyser en profondeur chacun des principes et il faut donc des délibérations significatives. Bien sûr, il peut y en avoir dans la période intersession mais parfois, les membres du GAC ont d'autres priorités qui concurrencent celle du travail dans ce groupe. Mais il est

important que nous soyons ensemble pendant les réunions et une fois que le groupe est réuni, il faut présenter le rapport au GAC.

Mais je vous remercie encore une fois du travail que vous avez fait jusqu'ici et nous espérons pouvoir continuer à contribuer avec nos idées à ce débat si important.

CHINE : Merci beaucoup le Canada.

Maintenant, Nigel Hickson du Royaume-Uni s'il vous plaît.

ROYAUME-UNI : Bonsoir, bon après-midi à tous. Je serai bref. Je crois qu'on a dit plusieurs choses.

En premier lieu, merci à l'équipe de travail d'avoir produit ce matériel que je trouve très intéressant. Et je vais me faire l'écho de ce que tous ce qui a été dit par ceux qui m'ont précédé. C'est un travail très important, c'est un travail dont nous avons besoin, qui a besoin d'un débat en profondeur. Et il faut refléter aussi les points de vue de tous les membres du GAC qui s'intéressent à ce travail dans l'avenir. Merci beaucoup Benedetta d'avoir établi ces tableaux. C'est vraiment constructif et cela facilite beaucoup la poursuite du travail.

Je suis d'accord aussi avec ce que Manal a dit ; nous devrions peut-être avoir un appel de tout le GAC au moment opportun pour analyser certains points, parce qu'il me semble important que le calendrier reflète ce dont doit débattre non seulement le groupe de travail mais

aussi les délibérations du GAC dans son ensemble et le groupe de travail. Ce que Kavouss a mentionné au début par rapport à la durée du mandat des vice-présidents et d'autres points doivent aussi être abordés pendant ces délibérations.

Merci beaucoup.

CHINE :

Merci beaucoup au Royaume-Uni de ces points et suggestions.

BENEDETTA ROSSI :

Merci beaucoup.

Pour ce qui est des commentaires reçus pendant la séance, je voudrais préciser pour ce qui est du document d'analyse que l'on a commencé la révision des principes opérationnels. Je veux dire que dans le cas de la présentation, elle ne remplace aucun groupe de travail ni aucune délibérations des membres du GAC sur les principes opérationnels ; l'idée était d'établir des priorités et surtout d'écouter ce qu'avaient à dire les membres du groupe dans des domaines qui n'ont peut-être pas besoin d'être modifiés et aussi ceux qui doivent être modifiés. Je crois que cela coïncide avec certains commentaires qu'on a reçus.

Pour ce qui est des vice-présidences, je crois que nous n'avons pas de critères spécifiques dans les principes opérationnels à l'heure actuelle autre que la région avec une diversité géographique potentielle par exemple. Merci Kavouss de l'avoir signalé.

Et je voulais répondre à Manal sur les élections du GAC. Je l'ai mentionné, c'est l'un des domaines où il faut continuer à débattre. Je veux donc préciser qu'il n'y a rien dans l'analyse actuelle qui puisse modifier les élections en soit. Mais il peut y avoir quelque chose dans les principes, mais comme il s'agit d'une question très importante, nous n'allons pas avancer dans des suggestions pour le modifier sans que le groupe soit d'accord après avoir débattu. Nous savons qu'il y aura une élection prochainement.

Maintenant, je cède la parole à Guo Feng. Je ne sais pas s'il veut faire des commentaires.

CHINE :

On arrive déjà à la fin de la séance et je voudrais remercier les membres du GAC qui ont fait des commentaires lors de cette séance. Merci de vos suggestions, merci de votre collaboration. Et je voudrais tout particulièrement signaler que ce travail est très important comme vous l'avez bien dit. Nous voulons le maintenir d'une manière qui soit gérable pour nous. Voilà, nous pouvons donc essayer de faire cette tâche à travers un processus efficace et tranquille.

Si vous avez des commentaires sur le plan de travail ou sur le document de l'analyse préliminaire des principes, je vous demande de nous faire parvenir ces commentaires par courriel dès que la séance sera finie. Nous finissons donc cette séance qui sera clôturée.

Et je passe la parole, je ne sais pas si c'est à Gulden ou à Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Feng, Rob, Benedetta, merci à tous les membres du groupe de travail. Vous avez beaucoup avancé. La délibération a vraiment été très bien et nous espérons donc conclure la révision des principes opérationnels très prochainement.

Nous passons maintenant à un autre groupe de travail, le groupe de travail du GAC sur les droits de l’homme et le droit international, le HRILWG. J’aimerais maintenant passer la parole à Suada, qui est la représentante auprès du GAC de la Bosnie-Herzégovine, et à la représentante de la Lituanie. Ce sont les deux coprésidentes du groupe de travail et membres de la WVU. Suada s’il vous plaît.

BOSNIE-HERZÉGOVINE : Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Je m’appelle Suada Hadzovic et je suis la représentante de la Bosnie-Herzégovine auprès du GAC et la coprésidente du HRILWG. Soyez tous les bienvenus à cette séance. Merci beaucoup de nous accompagner.

Ma collègue Lina Rainiene qui est coprésidente de ce groupe ne pourra pas participer malheureusement avec nous aujourd’hui pendant cette séance. Giacomo Mazzone, un des représentants du GAC de l’Union de la radiodiffusion internationale a représenté son gouvernement dans différentes réunions, il connaît très profondément la question. Je tiens aussi à remercier le personnel de soutien au GAC, notamment Julia Charvolen.

Je vais donc commencer avec ce que nous avons préparé pour cette séance. Premièrement, je vais parler des antécédents et des objectifs

de la séance. Par la suite, nous allons discuter de ce que le groupe de travail a fait, nous allons aborder les recommandations, notamment la piste de travail 2. Et par la suite, on définira entre nous les prochaines démarches.

Je voudrais vous rappeler très brièvement qu'en novembre 2019, le Conseil d'Administration a approuvé une liste de recommandations de plus de 116 recommandations. Il y en avait 42 qui avaient un impact sur le GAC d'une manière ou d'une autre. Le rapport est divisé en huit parties différentes. Aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur la première, à savoir la diversité. Nous allons parler un peu des antécédents.

À l'ICANN69 l'année dernière, le groupe de travail des droits de l'homme et du droit international a accordé d'être le leader sur la question de la diversité. Et rappelons-nous, les principes fondamentaux des droits humains et les prochaines démarches qui avaient trait aux recommandations [inaudible], le groupe allait consulter avec l'UNESCO pour parler des indicateurs d'universalité de l'internet liés au travail du GAC. On a parlé d'handicaps, de diversité, etc.

Le mois dernier, en septembre, l'UNESCO a mené un séminaire avec ce groupe de travail ainsi qu'avec le groupe de travail des régions faiblement desservies sur les indicateurs de diversité de l'internet. Dans ce séminaire, on a dit que les indicateurs devraient être inclus dans la mise en œuvre des recommandations, notamment la

recommandation 1.1 et potentiellement la recommandation 3 ayant trait aux droits de l'homme.

Nous avons présenté une proposition pour un nouvel élément de la diversité, à savoir la diversité culturelle. Dans notre séance, nous avons partagé la proposition préliminaire avec le groupe pour la prise en considération. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Ici, il y a sept éléments qui parlent de la diversité. La liste n'est pas exhaustive bien évidemment. Chacun de ces éléments de la diversité est important pour l'ICANN, pour quelques groupes et peut-être pas pour d'autres. Il y a certains éléments qui sont importants pour le GAC par exemple, les renforcement régions faiblement desservies et tout ce ayant trait au DNS ou à l'industrie associée ou à l'amélioration de la conscience au sein du gouvernement et de la gouvernance de l'ICANN pour tout ce ayant trait au processus de politique. Nous avons donc besoin d'inclure ces points.

Aujourd'hui, nous allons réviser chacun de ces éléments de diversité ainsi que l'élément de diversité culturelle. Les thèmes principaux ayant trait à la diversité sont liés au besoin d'avoir une définition uniforme de la diversité et d'une discussion au sein de la communauté. On parle de la représentation générale géographique, le genre, l'âge, le handicap physique, les différentes capacités ou aussi des groupes ou des unités constitutives différentes. Il faut appliquer les principes de manière cohérente dans tous les secteurs de l'ICANN et nous pouvons également créer un modèle pour faire des rapports.

Nous avons besoin bien évidemment de créer aussi ce qui a trait à la diversité et lié au RGPD. Notre proposition est donc de discuter des éléments dans chacune des diapositives parce que nous avons une description de ces éléments et une perspective proposée par le GAC.

Ici, il y a deux éléments. Dans le premier point, on parle d'un texte extrait d'une recommandation de la piste de travail 2 et dans le deuxième point, on parle de la perspective du GAC. Nous proposons donc que le GAC est d'accord avec le rapport final de la piste de travail en termes de la diversité et on suggère d'introduire le langage des signes pour pouvoir avoir un groupe plus vaste de participants dans les séances. Il s'agirait d'un projet pilote pour voir les commentaires de la communauté, c'est-à-dire non seulement le langage parlé mais aussi le langage spécifique des sourds et muets.

Je voudrais inviter Giacomo Mazzone à prendre la parole et qu'il continue avec la président.

GIACOMO MAZZONE :

Merci Suada. Je vais remplacer Lina et je lui souhaite une bonne récupération.

Comme Suada l'a dit, nous nous concentrons sur des questions liées à la diversité géographique ou régionale et d'autre part, la langue. Vous devez avoir reçu des informations à temps et nous voudrions connaître votre opinion. Si vous n'en avez pas, nous vous prions de nous dire si vous êtes d'accord avec ce document et nous pouvons continuer à travailler suivant ce qui était prévu.

Dans ce cas, il y a un groupe tout à fait intégré parce que nous avons la représentation géographique et régionale. Mais ici, nous introduisons un élément différent de la diversité. Manal, je ne sais pas si vous voulez prendre la parole ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : J'allais dire que je ne voyais personne avec la main levée, ce qui veut dire que tout le monde est d'accord.

GIACOMO MAZZONE : Suada, vous pouvez continuer.

SUADA HADZOVIC : Merci.

Il y a deux éléments. Je voudrais dire que notre proposition est que la diversité est un concept qui évolue constamment. Par conséquent, la définition ne peut pas être stricte. Nous voudrions proposer que le GAC reconnaisse que la diversité est un concept en pleine évolution parce que l'internet mène notre société à l'ère de l'information et nous ne pouvons pas avoir une définition statique parce que ce ne serait pas durable.

Nous voulons souligner l'expression du genre et la liberté d'expression du genre et dire que ceci est une réalité. Par conséquent, avec la commission et avec les méthodes utilisées, nous croyons qu'au lieu de parler de féminin ou de masculin ou d'hommes et de femmes, il faudrait avoir une option pour éviter d'indiquer le genre ou peut-être

permettre l'option pour que la personne fasse sa propre description. Ce serait l'occasion pour que tous les participants puissent exprimer leur genre de la manière dont ils le souhaitent.

Il y a un élément quant à l'âge ici. Nous croyons que l'âge est un élément de la diversité qui doit être mesuré à travers un processus volontaire. Nous voudrions écouter vos commentaires sur ceci.

Giacomo s'il vous plaît.

GIACOMO MAZZONE :

Merci Suada.

Oui, le document a été considéré dans notre groupe de travail, mais pas par tous les membres du GAC. Il faut donc que tout le monde soit familier avec ce document. J'espère donc que vous pourrez le lire rapidement. Comme vous pouvez le voir, l'élément concernant le genre ici est inclus depuis le début de ce groupe dans son mandat. C'est l'un des thèmes de l'activité de ce groupe de travail. La question du genre, c'est quelque chose que nous devons considérer dans toutes les actions que nous menons à bien.

Pour ce qui est de l'âge, il semblerait que dans de nombreux cas, la brèche numérique puisse se présenter dans un même pays, dans une même région, dans une même langue ou même en ce qui concerne les paramètres de l'âge parce qu'il se peut que les personnes un peu plus âgées soient un peu plus éloignées de la transition numérique et de la numérisation. Nous devons donc me semble-t-il considérer l'âge

comme un élément de division. Il faut donc considérer cela pour compléter cette question de la diversité dans nos activités.

Manal, voyez-vous des demandes de parole, des interventions ou des commentaires ? Cela signifie qu'il y a un consensus enthousiaste du travail que Suada et Lina ont fait. Je suis très heureux de le constater.

SUADA HADZOVIC :

Très bien, merci.

Cet élément est très important pour nous. Nous savons qu'il y a un élément de handicap physique inclus dans le rapport de la piste de travail 2, mais nous croyons que le handicap ne devrait pas être restreint à un handicap en particulier, le handicap physique dans ce cas particulier comme cela est indiqué dans le rapport final de la piste de travail 2. Nous voulons donc souligner que le handicap doit être perçu comme une interaction entre la condition personnelle de l'individu et les facteurs environnementaux qui peuvent l'entourer. Cela se rapporte plutôt aux barrières qu'aux handicaps parce qu'il y a quelques obstacles qui sont imposées aux personnes ayant un certain handicap. Nous croyons donc qu'il faut permettre aux personnes handicapées de pouvoir accéder à l'information proposée indépendamment de leurs capacités sensorielles, cognitives ou physiques.

Voilà notre réponse.

GIACOMO MAZZONE : Quand nous parlons de diversité, c'est peut-être le thème le plus évident que l'on considère nous tous, mais ce qui est intéressant, c'est que vous révisiez le texte proposé et le travail fait au cours des derniers mois, parce que l'on a abordé la question du handicap d'une manière beaucoup plus large pour faciliter l'accès aux personnes ayant un certain handicap mais aussi pour reconnaître l'accès à toute l'information, indépendamment des capacités physiques, cognitives ou sensorielles. Je crois que c'est quelque chose d'essentiel pour que nous puissions respecter notre mandat d'assurance de la diversité.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Personne ne demande la parole me semble-t-il. Et je suis d'accord là-dessus, c'est un des points les plus évidents.

GIACOMO MAZZONE : Oui, c'est l'un des plus évidents, mais je crois que l'approche est assez novatrice, l'approche que nous présentons ici par comparaison à d'autres forums auxquels nous participons, n'est-ce pas ? Parce qu'ici, nous adoptons une approche holistique et cela est très important.

Suada ?

SUADA HADZOVIC : Comme nous n'avons pas ce handicap spécifique dans la convention des Nations Unies sur les personnes handicapées, on parle de personnes ayant toute sorte de handicap. On ne fait pas allusion à un handicap en particulier.

Dans cette diapositive, il y a les capacités diverses, et la proposition est que nous sommes d'accord sur la diversité des capacités présentée dans le rapport de la piste de travail. Il faut considérer ici l'expérience, les expertises sur un thème en particulier. Et dans l'avenir, nous devrions trouver un moyen pour mesurer ces compétences et ces capacités parce qu'il y en a qui sont plus faciles à mesurer que d'autres. L'éducation est peut-être beaucoup plus difficile à mesure.

Je cède la parole à Giacomo.

GIACOMO MAZZONE :

La brèche numérique est souvent provoquée par cette différence dans les capacités et les compétences. Donc il est non seulement important de rehausser le seuil en termes de capacités, mais aussi il faut permettre à toutes les personnes de bénéficier de la diversité des services qui peuvent être offerts. Il y a parfois des difficultés aussi pour attribuer une valeur déterminée à certains types de capacités.

Je crois que Nigel veut prendre la parole. Pouvons-nous la lui céder s'il vous plaît ?

ROYAUME-UNI :

Merci beaucoup.

À vrai dire, je ne voulais rien dire parce que je ne suis pas un expert en la matière, mais c'est bon de voir tout ceci ici et de vous voir ici Giacomo, et je vous remercie d'avoir partagé ce point de vue. Mais je

veux faire un commentaire sur les capacités, non pas du point de vue d'un expert.

Je crois que nous devons faire très attention au moment de parler des capacités parce qu'il y a un éventail très large qui est toujours utile, mais il peut y avoir des qualifications formelles, des capacités informelles. Et lorsque nous parlons d'inclusion, il faut reconnaître que les capacités ne sont pas toujours mesurables, elles ne sont pas toujours régies par la formation professionnelle ou par un autre type de critère établi. Donc je pense que nous devrions élargir ceci pour mettre l'accent sur la valeur extraordinaire que pourraient avoir les capacités informelles au point de vue de la connaissance.

Voilà ce que je peux dire.

GIACOMO MAZZONE :

Merci Nigel.

Je vais céder la parole à Suada pour qu'elle puisse y répondre en profondeur. Mais je veux rappeler qu'une fois ce travail fini, vous recevrez le texte qu'on intègre en ce moment au document. Et il faut avoir un certain temps pour pouvoir réviser ce contenu et suggérer une rédaction différente ou apporter des modifications. Nigel trouvera probablement une formulation plus appropriée.

Suada.

SUADA HADZOVIC : En guise de réponse, aujourd’hui, Kavouss a fait une proposition concernant les élections pour la présidence et les vice-présidences du GAC et je crois que cela est aligné sur cet élément parce qu’il faut considérer l’expérience des personnes de l’ICANN pour pouvoir les élire, la connaissance dans d’autres domaines ; donc je pense que c’est une question pertinente.

GIACOMO MAZZONE : Merci beaucoup.

Manal, vous voulez prendre la parole ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je veux dire que Finn, le représentant du Danemark, a levé la main.

GIACOMO MAZZONE : Merci. Finn, allez-y.

DANEMARK : Je vous remercie du travail ardu que vous avez fait.

Je n’ai pas de commentaire par rapport à la définition. Je pensais seulement à la manière dont nous allons aborder cela plus tard. Comment allons-nous l’appliquer quand nous devons mener à bien les élections ? Je pense que ce ne serait pas approprié pour les membres du GAC parce qu’ils sont tous nommés par les gouvernements ou par les institutions que nous représentons. Donc

comment avez-vous prévu d'appliquer cette définition et ces principes ? Comment comptez-vous les mettre en œuvre après ?

SUADA HADZOVIC : C'est exactement ce que proposait Kavouss. C'est le premier pas. Une fois approuvée la définition, la prochaine étape consistera à définir une méthodologie pour la mesure et nous le ferons après la consultation avec l'UNESCO.

GIACOMO MAZZONE : Pour répondre à la question de Finn, je crois que nous pouvons dire que la solution sera en principe celle de la détermination d'un profil idéal de ce à quoi on s'attendrait à avoir au point de vue des qualifications et des capacités. Ce profil pourrait être établi comme un modèle auquel les personnes pourraient aspirer. Mais je me souviens d'avoir vu sur le papier la voie que nous voulons emprunter et tout le travail concernant les mesures comme Suada l'a dit ainsi que d'autres éléments. Tout le reste apparaîtra au moment de la mise en œuvre, qui sera la prochaine étape.

SUADA HADZOVIC : Kavouss a levé la main. Allez-y Kavouss.

GIACOMO MAZZONE : Pardon, je ne vous avais pas vu Kavouss.

IRAN :

Merci Giacomo, merci Suada. Je vous remercie du bon travail que vous avez fait. Je crois que je veux vous féliciter maintenant et en particulier, je veux féliciter Suada parce que nous voyons beaucoup d'améliorations depuis qu'elle est arrivée au sein du GAC. Maintenant, nous voyons comment elle modère, comment elle présente et comment elle a mené à bien tout cela ; donc elle mérite notre admiration.

Mais je crois que nous avons au sein du GAC différents acteurs. Ce qui sera adressé au GAC doit concerner les activités propres au GAC et il faut trouver une mise en œuvre appropriée. Ce qui est en dehors du GAC, partout dans la communauté de l'ICANN dans son ensemble, le Conseil d'Administration de l'ICANN, là, il faut que nous voyions les mesures à prendre par rapport à la piste de travail 2 et il faut voir si certaines mesures sont mises en œuvre, comment on garantit leur exécution.

La troisième catégorie pourrait peut-être être quelque chose qu'on ne peut pas faire ni au sein du GAC, ni dans la communauté de l'ICANN mais qui doit être soulevé par un moyen approprié ailleurs. Ce que je suggère, c'est que nous ne nous bornions pas à cette présentation. Pour nous, ce très bon travail que vous avez fait avec Giacomo est que vous pensiez à sa mise en œuvre parce qu'autrement, vous continuez à ajouter des contributions et des suggestions, mais nous ne savons pas ce qu'il en est de tout cela. Je suggère donc que pour la prochaine réunion tout ce qui sera présenté au cours de cette réunion-ci soit utilisé pour qu'il y ait des acteurs qui puissent le mettre en œuvre. Je crois que ce serait très utile, cela nous permettrait de voir quelques

résultats de ce très bon travail qui a été fait, non seulement pour ce groupe mais pour d'autres groupes.

Il faut tenir compte de la mise en œuvre parce que sinon, les choses ne sont pas mises en pratique. N'interprétez pas que je ne valorise pas cela ; au contraire, je donne beaucoup d'importance au travail qui a été fait et ce que vous avez présenté. Mais c'est mon observation.

Merci beaucoup.

SUADA HADZOVIC :

Merci Kavouss.

Je voudrais signaler que dans la piste de travail 2, le rapport d'évaluation dit que ces recommandations seront mises en œuvre dans un délai de 6 à 18 mois. Alors ce n'est que le premier pas. Et sans aucun doute, dès que l'on aura accordé la définition et que l'on définit le modèle de mesure, nous pourrons avancer vers la mise en œuvre. Je crois que c'est le prochain pas après avoir défini le modèle.

Merci.

GIACOMO MAZZONE :

En fait, Kavous anticipait ce qui viendra dans une autre diapositive que nous allons présenter. Merci Kavouss de votre commentaire.

Nous pouvons conclure qu'il y a un consensus par rapport à ce qui a été dit dans cette diapositive. Nous continuons, donc.

SUADA HADZOVIC : Il y a cet élément, c'est-à-dire le groupe des parties prenantes ou des unités constitutives et la proposition préliminaire est que le GAC se mette d'accord sur ce qui a été dit dans le rapport final.

GIACOMO MAZZONE : Ceci serait peut-être un peu plus facile. Il est clair que la diversité des unités constitutives et des groupes de parties prenantes, c'est la base de l'ICANN. Je crois que c'est dans l'ADN de l'ICANN. Mais il faut le mesurer de manière appropriée et agir en conséquence.

Kavouss, je vois que vous avez levé la main ; je ne sais pas si c'est une vieille main ou si vous voulez parler encore une fois. Je crois que c'est la main précédente.

Manal, vous voulez dire quelque chose ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui. Merci beaucoup Giacomo et Suada. Deux choses.

Il est clair que je ne peux pas être en désaccord avec ce que ce groupe a manifesté, mais je vois un conflit sur deux choses qui peuvent être séparées. Je parle de la diversité et de l'utilisation. Pourquoi ? Parce que je ne vois pas que ces deux questions soient équivalentes. Je ne crois pas que tout le monde au sein du GAC puisse avoir le même point de vue qu'à la GNSO. Je crois que les points de vue sont divers au sein du GAC et à la GNSO. Lorsque nous parlons par exemple des représentants du GAC, nous essayons que tous les points de vue y soient représentés, le point de vue de tous ceux qui vont représenter

le GAC. La position n'est pas trop claire, mais la diversité des points de vue pourrait être séparée de ces groupes de parties prenantes. Voici un point.

Autre chose. Lorsque je lisais les documents avant la réunion, je réfléchissais au fait que peut-être la pandémie crée ou a créé une nouvelle diversité, comme par exemple je ne sais pas comment l'appeler, mais je parle de l'assistance, de ceux qui sont présents de manière virtuelle ou de ceux qui sont en personne. Alors je crois que ceux qui ne pourront pas assister, c'est peut-être qu'ils ne pourront pas modifier la situation parce qu'ils n'ont pas pu recevoir leur vaccin parce qu'ils ont des problèmes de santé qui ne leur permettent pas de se faire vacciner parce que le vaccin n'est pas disponible dans leur pays. Alors introduire ceci comme un nouveau type de diversité peut-être ; je crois que tout cela peut être analysé.

Enfin, je crois que la liste de diversité est vraiment longue. C'est bon de l'avoir comme une liste de vérification. Mais pour ce qui est de la mise en œuvre, je crois que cela dépend de l'activité. Peut-être devrions-nous établir des priorités, utiliser différents types de hiérarchisation parce qu'encore une fois, si je forme ou si je crée un groupe de travail de cinq personnes, je pourrais avoir cinq de toute la liste. Mais si j'organise une réunion... Bien sûr, je crois donc que ceci pourrait être fait par rapport à l'activité que l'on développe. La liste est une liste de vérification. Nous pouvons vérifier d'avoir le plus grand nombre possible de ces points qui soient couverts. Je vais m'arrêter ici.

GIACOMO MAZZONE :

Merci Manal. Je crois que les commentaires sont pertinents, et celui de la COVID aussi. C'est quelque chose de transversal parce que cela affecte tout le monde, toutes les unités constitutives, l'âge, différents paramètres. Peut-être aura-t-on besoin de l'inclure dans le document pour en tenir compte.

Et si nous parlons de mise en œuvre, Suada l'a aussi mentionné, on en a débattu, il faut attribuer des priorités dans le sens que le travail fait par ce groupe a été d'identifier les outils de mesure, quels sont les outils disponibles pour que ceci puisse nous faciliter de voir ce que l'on peut faire immédiatement alors qu'il y en a d'autres qui pourront demander davantage de temps.

SUADA HADZOVIC :

Oui, bien sûr, jusqu'à cette séance, nous avons considéré tous les commentaires. Nous avons également préparé une nouvelle proposition à envoyer à tous les membres du GAC. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Nous avons inclus un nouvel élément, à savoir la diversité culturelle, qui est vraiment important grâce à Giacomo qui a identifié cet élément. Aujourd'hui, nous allons le proposer. J'aimerais demander à Giacomo de faire la présentation. Merci.

GIACOMO MAZZONE :

Je serai bref parce qu'on est déjà à la fin du temps qui nous a été alloué.

Ceci a trait à ce que Manal a identifié au préalable. Il y a un nouvel élément de diversité qui est non seulement basé sur l'âge, la diversité, l'accès, le handicap, le genre, mais il y a d'autres éléments qui sont liés à l'aspect culturel. Grâce aux indicateurs de diversité de l'UNESCO, ils travaillent déjà sur la mesure de ce type d'aspect, ils font déjà l'analyse des différents pays, il y a une matrice pour voir les éléments qu'ils étudient et ils peuvent voir s'il y a quelque chose qui ne va pas bien dans la transition au monde numérique dans un pays donné.

Ils ont vu que l'un des facteurs qui peut accélérer ou ralentir le processus d'intégration au monde numérique d'un pays, c'est justement le facteur culturel. Voilà pourquoi ils prennent ce facteur en considération. Ceci n'est pas inclus dans le document que vous avez reçu parce que c'est tout neuf, mais le point sera inclus dans la version finale pour pouvoir avancer là-dessus. Alors il faut inclure ceci aussi dans le travail que nous allons faire.

Suada s'il vous plaît.

SUADA HADZOVIC :

Je ne vois pas de commentaire. Peut-être pourrions-nous passer à la diapositive suivante s'il vous plaît ? Merci Giacomo.

Les prochaines démarches. Aujourd'hui, on a considéré les délibérations, les commentaires reçus, nous allons préparer une nouvelle proposition que nous allons envoyer par courriel dans deux

semaines au plus tard après la fin de l'ICANN72 à toute la liste des membres du GAC pour qu'ils puissent faire part leurs considérations. Et après avoir reçu leurs contributions et leurs commentaires, nous allons préparer le document final qui sera envoyé aux autorités du GAC pour sa considération. Dès que cela sera adopté, on verra quelle est la méthodologie en consultation avec l'UNESCO dans la mesure du possible. Après cela, on va passer à l'étape de mise en œuvre. Merci.

Je ne sais pas s'il y a des questions. Je n'en vois pas.

Merci beaucoup à tous de votre participation. J'espère que nous pourrons nous retrouver l'année prochaine. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Suada et Giacomo. Votre présentation a été excellente, votre travail a été excellent. Je voudrais aussi remercier Lina et j'espère donc qu'elle aura récupéré prochainement. Merci à Julia du personnel de soutien.

Je crois que nous allons passer maintenant au groupe de travail des régions faiblement desservies. Pua Hunter qui représente les Îles Cook au GAC et Karel Douglas, représentant du Trinité-et-Tobago. Je passe maintenant la parole, je ne sais pas si c'est à Pua.

ÎLES COOK :

Merci Manal.

Bonjour à tous. Pour cette séance, nous allons va raconter un tout petit peu quelles sont les nouveautés pour le plan de travail.

Le groupe de travail a fait la révision du plan de travail au mois d'août et je voudrais donc partager avec vous le plan pour les années 2022-2023.

Nous avons démarré avec ce plan pendant l'une des réunions en personne de l'ICANN mais malheureusement, on n'a pas pu progresser. C'est un travail qui est dans la liste des travaux en cours, on a fait quelques modifications grâce à vos contributions et nous espérons donc que vous donnerez votre OK. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Le plan de travail est divisé en trois piliers. Le premier a trait à la base de connaissances et les capacités ; le deuxième est la participation et l'engagement en matière de politiques ; et le troisième, l'établissement de relations. Chaque pilier contient un sujet principal lié à un objectif stratégique et ces questions sont donc décrites pour voir quel est le résultat attendu du travail, quand ce travail sera fini, qui sont les responsables et les parties prenantes.

Vous pouvez voir ici que lorsqu'on parle de date butoir et la plupart des questions sont toujours en cours. Nous allons voir si tout cela reste à l'intérieur du groupe ou si cela est diffusé au reste du GAC. Vous pouvez vous rapprocher des coprésidents de ce groupe, à savoir Karel et moi-même – Karel est le représentant de Trinité-et-Tobago. Vous pouvez aussi vous rapprocher du personnel de soutien du GAC, en particulier Julia Charvolen.

Par suite du temps qui nous est alloué, je voudrais attirer votre attention très brièvement sur le point 2.1 concernant le pilier 2, à

savoir la participation et l'engagement politique. Merci donc d'avoir signalé ce thème. Nous espérons qu'il y aura quelques changements parce que bien sûr, il faut présenter ce qui s'est passé dans les procédures pour les séries ultérieures. En ce moment, les responsables sont Luisa Paez du Canada et Jorge Cancio de la Suisse ainsi que Benedetta du personnel de soutien. De manière spécifique, cela concerne l'étape de conception opérationnelle des SubPro. Nous allons en parler dans la prochaine séance, je crois que c'est la séance qui vient d'ici une quarantaine de minutes, la séance sur les procédures pour les séries ultérieures. Comme je l'ai dit, pour ce thème en particulier, il va probablement y avoir des modifications.

On a signalé aussi un thème qui pourrait faire l'objet de travail, la participation du groupe pour ce qui est des noms de domaine internationalisés ou IDN et dans le EPDP concernant le processus d'élaboration de politiques accéléré. J'espère donc que le représentant du Royaume-Uni, Nigel Hickson, nous présentera son point de vue parce qu'il fait partie de l'équipe du EPDP. Je ne m'attends pas à des réponses immédiates sur le champ, mais s'il y en a, nous en tiendrons compte.

Je vous demande aussi de bien vouloir partager vos points de vue, vos idées, ce que vous pensez du plan. Julia, pourriez-vous peut-être écrire sur le chat le lien pertinent s'il vous plaît ? Nous pouvons vous l'envoyer par courriel s'il n'est pas possible de coller ce lien sur le chat en ce moment. Nous avons un mois devant nous, donc nous pouvons recevoir vos commentaires, vos propositions, vos contributions. Et

Karel et moi-même, nous pourrons ensuite présenter les mises à jour par courriel.

Voilà donc mon rapport très bref sur le groupe de travail des régions faiblement desservies et son plan de travail. J'attends donc les questions ou les commentaires s'il y en a maintenant.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Pua, Karel et Julia. Je ne sais pas s'il y a des commentaires immédiats ou s'il y a des questions sur ce plan de travail du groupe de travail pour les régions faiblement desservies du GAC ? Je ne vois pas de demande de parole. Ce que je lis sur le chat, c'est simplement des expressions de reconnaissance, donc je remercie Pua, Karel et Julia de votre participation, bien sûr Jorge, Luisa et Benedetta du groupe des procédures pour les séries ultérieures.

Je pense que nous pouvons donc clore cette séance. Merci beaucoup, les rapports ont tous été excellents pour tous. Et merci aussi aux membres du GAC qui ont participé, qui ont présenté leurs opinions et qui ont participé au débat.

Nous allons faire une pause de 40 minutes Nous vous demandons s'il vous plaît de bien vouloir revenir à 12 h 30 heure de Seattle ou 19 h 30 UTC pour pouvoir parler des procédures pour les séries ultérieures. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]